

Conseil municipal du 7 octobre 2021

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Guetté donne pouvoir à M. Poupard, M. Sigonneau donne pouvoir à M. Rouillard.

Absente excusée : Mme Bâcle Marie-Josèphe.

Finances

Décision modificative au budget – Le conseil municipal décide de faire la modification suivante au budget principal :

Dépenses de fonctionnement

Article 6817 – Provisionnement	+ 1 000 €
Article 022 – Dépenses imprévues	-1 000 €

Changement de norme comptable – Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adoption de la nomenclature comptable pour l'ensemble des budgets à compter du 1^{er} janvier 2022.

Affaires sociales

Communication

Site internet – Le site internet est en ligne depuis le 30 septembre 2021.

Panneau lumineux – Le panneau a été installé le 23 septembre 2021. La charte d'utilisation a été validée par la commission et transmise aux associations.

Bulletin municipal – Le bulletin du 3^e trimestre a été distribué fin septembre. Un questionnaire a été remis aux habitants de la « Basse Commune » pour avoir leur retour sur l'intérêt de leur distribuer.

Logo et charte graphique – Après différents essais, la commission a validé la charte graphique avec des lignes bleues et rouges qui rappellent le logo et le blason et une écriture bleue pour un meilleur rendu à l'impression.

Livret d'accueil – La page de garde a été refaite avec un fond bleu et les couleurs du logo.

Charte projet jeunesse – Le groupe de travail finalise les modalités du projet et l'élaboration des statuts de l'association qui sera créée pour mener à bien ce projet. Ce projet nécessite l'engagement de la commune à hauteur de 3 000 € par an à partir de 2022. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Stationnement rue Amand Michaud – Côté pair de la rue, deux potelets fixes seront remplacés par des potelets amovibles. En cas de nécessité, ces potelets pourront être provisoirement retirés par les employés communaux sur demande écrite faite préalablement en mairie. D'autre part, deux potelets qui gênent le passage seront déplacés côté impair de la rue.

Plan d'eau du Cormier – L'entreprise Gauffreteau a effectué les travaux d'enrochement et d'arrachage des roseaux. Montant de la facture : 2 505.14 €.

La mise en place d'une convention entre la commune et l'association de pêche est à l'étude mais ne semble pas évidente, de même que la fonction de garde-pêche.

Éclairage public - Suite à la rencontre avec le SIEM, la programmation de l'éclairage peut être revue. Le SIEM peut prendre en charge le remplacement des horloges dans les armoires fausse coupure, il resterait à la charge de la commune le remplacement des télécommandes sur chaque candélabre. En attente de chiffrage.

Écopoint – Suite à la fermeture de l'écopoint le 30 septembre 2021, certaines activités (restaurant, Soleine, garage, supérette) ont besoin d'une benne à cartons ; une étude est en cours avec la sté Brangeon soit pour des grands bacs, ce qui occasionnerait une collecte supplémentaire, soit pour un conteneur identique à celui qui existait à l'écopoint dont la location serait compensée par la vente du carton. Dans la première hypothèse, il faudra étudier la manière de facturer le service.

Un collectif d'habitants des Cerqueux doit prochainement remettre la pétition qui a été signée par les Cerquois au vice-président de l'Agglomération du Choletais, en charge de l'environnement.

Collecte des ordures ménagères – La réfection des marquages est en cours. Lors de la collecte de ce jour, un seul problème a été constaté. L'AdC doit fournir un courrier explicatif qui sera adressé aux habitants.

Transport Public Choletais (TPC) – Un rappel a été fait sur le sens de circulation des cars. La commission devra étudier la proposition d'installer un abri à vélos fourni par TPC.

Urbanisme

Un courrier a été adressé à l'AdC pour demander de solutionner rapidement le problème des eaux parasites sur le réseau d'eaux pluviales. En effet, il ne reste plus que 5 lots disponibles au lotissement du Champ Blanc et il est urgent d'avancer sur le projet de lotissement de La Hayère 3. Le service d'ingénierie du département va être relancé à ce sujet.

Bâtiments

Travaux – Les devis suivants ont été validés :

- ⇒ PEM pour l'entretien des chaudières – Montant : 564.42 € HT/an – Pas de possibilité d'avoir un contrat sur 3 ans.
- ⇒ Somagri pour la remise en état du fonds de la remorque du tracteur – Montant : 726.80 €
- ⇒ CBS pour le mobilier de la salle du conseil et le bureau du maire – Montants : 6 600 € HT et 2 650 € HT. Livraison prévue en partie fin octobre.

Aires de jeux

Plan d'eau du Cormier - La commission est favorable à la mise en place d'une aire de jeux aux abords de l'étang. Des devis sont en cours. Un jeu de boules a été créé à l'emplacement du toboggan.

Aire de jeux du Champ Blanc - Une étude va également être menée sur la possibilité de changer le sol et de clôturer l'aire de jeux. Une réfection du jeu de boules est envisagée sur ce même espace.

Contrôle des jeux – Le rapport du contrôleur est satisfaisant.

City-stade – Surveiller le vieillissement du sol.

Atelier communal – L'inventaire du matériel a été réalisée.

Parc à vélos de l'école – Un devis a été demandé à la Sté New-Rasec pour la fourniture de claustras en alu.

Matériel

Remplacement de la tondeuse – Les membres de la commission sont invités à réfléchir à l'opportunité ou pas de changer la tondeuse. Le personnel du service technique sera fortement impliqué dans cette démarche.

Véhicules – Le sujet reste ouvert.

Maintenance des extincteurs et alarmes – Après une étude auprès de 3 prestataires, le contrat de la société APS est reconduit pour 3 ans.

Illuminations - Certains décors sont en location sur 3 ans, la commission sera amenée à revoir ce mode de fonctionnement dès début d'année prochaine.

Projet rénovation salle de sport

Le groupe de travail a rencontré le directeur et l'architecte du CAUE pour faire le point sur le projet. La commune doit déterminer ses besoins (accessibilité, vestiaires, salle de convivialité, désamiantage, projet photovoltaïque, etc.).

La commune peut confier la mission d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage soit au CAUE (qui a déjà fait une partie du travail) soit un programmiste. Le conseil municipal décide de confier cette mission au CAUE. A noter que, compte tenu de sa charge de travail, le CAUE ne pourra pas intervenir sur ce dossier avant l'été 2022.

Terrain de football synthétique – Si le terrain se fait aux Cerqueux, il ne pourra pas être aux normes régionales car l'espace est trop petit. Il ne pourra être qu'aux normes « district ».

Agglomération du Choletais

Projet de déchèterie d'Yzernay – Le projet a été présenté aux élus des environs. Le coût prévisionnel est de 1 800 000 €. L'ouverture pourrait être envisagée pour le 1^{er} semestre 2024. Les plans seront présentés au conseil municipal lors d'une prochaine réunion.

Questions diverses

Club de foot – Un animateur sportif peut être mis à disposition des communes ou des associations pour des missions ponctuelles auprès des enfants. Le club facture 14 € par heure. L'école des Cerqueux fait appel à cet animateur 2 heures par semaine.

Assemblées générales – Le maire communique les invitations pour :

- ⇒ L'assemblée générale de l'OGEC/APEL le vendredi 15/10/2021 à 20h30 à l'école
- ⇒ L'assemblée générale de Familles Rurales le vendredi 29/10/2021 à 20h30 à la salle de l'Espoir.

Broyage des végétaux – Un élu regrette que la commune dépose des branchages sur un terrain privé alors qu'ils auraient pu être broyés. A réfléchir pour les prochaines fois.

Panneaux de signalisation – Certains panneaux de signalisation ne sont toujours pas nettoyés sur les voies communales.

Prochaine réunion le jeudi 18 novembre 2021